



## **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND**

5 rue Albert Leroy CS 80039 – 27140 GISORS

### **RECRUTE**

## **UN ANIMATEUR JEUNESSE PRE/ADO - ADOS**

**ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION  
TITULAIRE OU CONTRACTUEL  
AU PROFIT DE LA DIRECTION DES FAMILLES**

### **Missions principales**

**Placé sous l'autorité de la Direction des Familles et de la Responsable du Pôle Enfance - Jeunesse, l'animateur jeunesse aura notamment pour missions de :**

- Décliner en actions la politique communautaire en matière de jeunesse,
- Etre l'animateur référent du public adolescent,
- Encadrer des groupes de jeunes pendant leurs différents temps libre (ACM en journée et demi-journée),
- Mettre en place des activités favorisant une logique et une dynamique intercommunale,
- Favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes dans leurs loisirs,
- Diriger une structure accueillant des jeunes,
- Participer à la formation d'animateur pouvant assurer le remplacement pendant la durée des séjours,
- Organiser, encadrer et diriger des camps et séjours d'été pour le public adolescent,
- Travailler en équipe concernant l'organisation des mini séjours.

### **Compétences requises**

- Expérience significative dans l'animation du public adolescent,
- Disponibilité, souplesse, dynamisme, sens du travail en équipe et des responsabilités, capacité d'autonomie,
- Connaissance des institutions et différents dispositifs en lien avec l'enfance et la jeunesse,
- Disponibilité.

## Périodes de travail

Rythme de travail lié aux rythmes scolaires avec pic d'activité en période de vacances scolaires.

- Périscolaire,
- Extrascolaire,
- Préparation, semaine de cohésion et encadrement de camps et séjours : camps de 6 et 9 jours.
- etc

## Profil requis

- Qualification de niveau IV : BEATEP, BPJEPS, DUT (ou en formation mais avec expérience), BAFD ou équivalence,
- Permis B et véhicule obligatoires.

## Conditions de travail et rémunération

- **Temps de travail** : 1 poste annualisé à 70%.
- **Lieu de travail** : Etrépagny.
- **Congés** : inclus et prévus dans l'annualisation.
- **Avantages sociaux** : Carte CNAS, Prévoyance (participation employeur).
- **Rémunération** : Statutaire.

**Candidatures à adresser exclusivement par écrit  
avant le 1er décembre 2017 à l'attention de :**

**Madame la Présidente  
de la Communauté de communes du Vexin Normand  
5, rue Albert Leroy – CS 80039  
27140 GISORS**

**Renseignements complémentaires  
Direction des Ressources Humaines au 02.32.27.89.52**